REUNION DE CONSULTATION DU PROJET ACBF-ILO-LMIS

« Amélioration des statistiques du marché du travail et renforcement de la gestion des informations du marché du travail » Bamako, du 6 au 7 août 2003

Compte rendu du séminaire

Du 6 au 7 août, s'est tenue dans les locaux de l'hôtel Salam à Bamako, la réunion de consultation du projet ACBF-ILO-LMIS portant sur le thème « *Amélioration des statistiques du marché du travail et renforcement de la gestion des informations du marché du travail* ». Cette réunion avait pour objectif de relancer les activités du projet qui avaient été plus ou suspendues.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur l'examen du document de projet qui avait été antérieurement transmis aux participants et se présentait comme suit :

- 1. Tour de table de présentation des participants et adoption du projet de calendrier ;
- 2. Allocution d'ouverture ;
- 3. Présentation des objectifs de la réunion et du projet ;
- 4. Discussions.

Etaient présentes, les personnes dont les noms figurent en annexe 1.

Point 1:

Conformément à l'ordre du jour, un tour de table de présentation a été fait. Malheureusement le Nigéria n'a enregistré que la présence d'un seul participant sur les deux prévus.

Point 2:

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et déclaré ouverte la séance, le Président a fait un bref rappel de l'historique du projet. Il a en particulier rassuré les participants par rapport au fait que le projet qui avait été approuvé en décembre 2001 a connu une période de flottement en partie à cause de la récente crise politique ivoirienne. Ce ralentissement a-t-il également ajouté, s'est ressenti aussi du fait de la difficulté à assurer une correspondance régulière et constante entre les différentes parties.

Point 3:

L'objectif fondamental de cette réunion a précisé le Président, est surtout de rechercher un large consensus sur les conditions de la mise en œuvre des dispositions formulées dans le document projet qui a été soumis aux participants. Par rapport au projet lui-même, son objectif global a-t-il dit, est résumé dans son intitulé « Amélioration des statistiques du marché du travail et renforcement de la gestion des informations du marché du travail ». Il a brièvement redéfini les objectifs spécifiques du projet (renforcement des capacités des gouvernements, des partenaires sociaux et des institutions locales dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sur le marché du travail et pour le suivi de la pauvreté).

C'est à ce niveau que le Président a pris le soin de rappeler les principales préoccupations à examiner telles que présentées dans le programme de travail. Il a, dans le souci d'enrichir la connaissance sur la situation des pays et mettre en adéquation leurs besoins avec les plans d'actions à définir, suggéré et obtenu que la section intitulée «Focus on national situation : Needs ans ongoing activities » soit abordée le lendemain, en même temps la section intitulée «RPSC, ACBF and AFRISTAT meeting to discuss management issues and action plan »

Le Président a insisté sur le fait que le projet est certes une initiative du BIT et de l'ACBF mais que les plans d'actions à élaborer relèvent essentiellement des pays ainsi que l'organisation nécessaire pour garantir le succès de leur mise en œuvre. Le succès du projet repose donc sur le rôle moteur que voudront jouer les parties nationales a t-il conclu.

D'autre part, les participants ont souhaité que le Président fasse une brève présentation de l'ACBF. A cette occasion, des éléments d'informations ont été apportés sur le mandat de l'ACBF, sur le champ des activités que l'institution encourage, sur son mode d'intervention, sur ces principaux modes de mobilisation des ressources, ses exigences particulières pour bénéficier de son assistance, ses méthodes de développement des projets dans les pays et enfin sur les adaptations récentes de son mandat par rapport à l'orientation initiale afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les Etats africains.

Point 4:

Les conclusions de cette séance font suite aux échanges et discussions qui ont suivi soit la présentation faite par le Président, soit qui sont intervenues en réaction à certains points abordés dans le document projet.

Aux principales préoccupations qui ont été exprimées, des éléments de réponses ont été proposés. Le tableau 1 ci-dessous en dresse un point récapitulatif.

Tableau 1 : Résumé des préoccupations et éléments de réponse proposés

Principales préoccupations exprimées	Eléments de réponse proposes		
• Quelle est la nature du problème avec le BIT qui a justifié ce ralentissement des activités du projet ?	• Il n'y a pas de problème avec le BIT. Le ralentissement constaté est en partie dû à la récente crise politique que connaît la Côte d'Ivoire et en partie à des problèmes de communication entre le siège et les bureaux locaux du BIT.		
• N'y a t-il pas de risque que le BIT ne soit plus impliqué dans le déroulement des activités du projet ?	• Le plus probable, c'est de ne pas s'attendre à l'implication effective du siège du BIT dans le déroulement des activités du projet. Par contre, les agences nationales pourront travailler de façon très étroite avec les experts des bureaux locaux du BIT.		
• Quelle sera la clé de répartition entre les pays, du budget à mettre en œuvre compte tenu du fait que tous les Etats ne sont pas au même niveau d'avancement par rapport au projet	• Le processus résultera d'un consensus faisant suite à un brainstorming. Il ne sera pas proposé de façon unilatérale. Les pays les plus avancés peuvent déjà s'engager en présentant tous les documents nécessaires mais cela ne sera souhaitable qu'une fois que le RPU aura été effectivement installé.		
• Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour rendre le projet opérationnel dans les pays ?	 Les plans d'actions opérationnels sont d'abord à définir par les pays eux même parce qu'ils connaissent mieux leurs réalités, leurs besoins et les priorités qui y sont associés. Ensuite, la question de l'opérationnalisation du projet devra tenir compte des contraintes et des moyens mobilisables mais aussi de l'organisation à mettre en œuvre pour atteindre les résultats escomptés. Tout cela relève en principe des équipes nationales. 		
• L'évaluation du budget initial proposé sera t-il ajusté au moment de son démarrage effectif ?	• Il est vrai que la dépréciation du dollar depuis l'évaluation initiale du budget occasionne une baisse de son coût réel. Mais pour les besoins de cette phase pilote, l'évaluation faite devrait suffire, autrement il faudra effectivement envisager un ajustement budgétaire.		

Au-delà des préoccupations soulevées, les points suivants ont été abordés :

1. La mise en place du Comité régional de pilotage du projet (CRPP/RPSC)

Ce point a commencé avec la confirmation des instances gouvernementales (cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Bilan synoptique des instances gouvernementales retenues

Pays	Représentants	Identité du représentant	Institution	Tutelle
Cameroun	M. MOUTE à Bidias Camille	Directeur Général	Fonds National de l'Emploi	Ministère de l'emploi, du travail et de la prévoyance sociale
Mali	M. Saliha DOUMBIA	Directeur	Observatoire de l'Emploi et de la Formation	Ministère du travail et de la fonction publique
Nigeria	M. U. E. O. Anyanwu	Executive secretary	National Manpower Board	National Planning Commission
Ouganda	M. Alphonse Ojja- Andira	Assistant	Labour Commission Employment	Department of Labour Employment and industrial relations
Zambie	M. Raphael PHIRI	Director, Planning	Planning and Research Unit	Ministry of Labour and social security

Le Président a rappelé que la mise en place de ces instances devrait être validée par la transmission d'un courrier officiel de confirmation. Toutefois, afin d'accélérer le processus, cette exigence a été levée.

2. Examen du mandat du CRPP/RPSC

Les attributions dévolues à cette instance ont été globalement approuvées sous réserve de la modification suivante à apporter : « elle organise et coordonne les activités du programme » au lieu de « organise l'évaluation à-mi parcours et finale du programme ». Les participants ont en outre souhaité que cette évaluation soit faite par une structure extérieure au Comité régional de pilotage du projet.

3. Examen de la gestion de la présidence du CRPP/RPSC

Pour départager les deux solutions extrêmes du principe de la présidence unique pour la durée du projet et de la présidence tournante chaque année, une solution médiane a été retenue : le Président sera élu pour un an renouvelable sous réserve de résultats jugés satisfaisants par la majorité des membres du Comité régional de pilotage du projet.

4. Périodicité des rencontres du CRPP/RPSC

Le Comité régional de pilotage du projet (CRPP/RPSC) se réunit deux fois par an avec la possibilité de tenir si besoin est des réunions ad hoc.

5. Clauses particulières liées à la fonction de Président du CRPP/RPSC

- Ce poste est simplement honorifique;
- La qualité de Président du CRPP/RPSC n'est pas personnalisée. Elle est liée à la fonction occupée par son bénéficiaire dans le cadre défini par les clauses du projet ;
- Le président est élu au sein du CRPP/RPSC.

6. Définition des règles de gestion et des termes de référence du CRPP/RPSC

Ces dispositions sont à définir par le Secrétariat régional du projet, une fois son installation faite. Il sera alors procédé au recrutement d'un Coordinateur du projet, selon les procédures en vigueur précisées ciaprès.

Les participants ayant souhaité avoir une idée du profil du coordinateur du projet, les axes indicatifs suivants ont été proposés :

Profil du coordinateur :

- être africain;
- être parfaitement bilingue;
- être âgé de moins de 50 ans ;
- avoir de bonnes bases en analyse statistique ;
- avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dont cinq dans le domaine d'intérêt ;
- avoir une bonne connaissance des outils informatiques ;
- être disponible pour effectuer de fréquents voyages ;
- •avoir l'esprit de travail en équipe ;
- avoir une riche expérience dans la gestion des projets ;
- etc.

Dans la foulée, les questions liées aux niveaux des rémunérations ont été abordées. Un consensus s'est établi autour du niveau relativement faible de la rémunération proposée dans le document projet initial. Un nécessaire ajustement sera envisagé pour espérer intéresser des candidats de haut niveau de compétence.

Par rapport au recrutement du coordinateur régional, les participants ont souhaité que les procédures soient clairement explicitées. Cela justifie donc la démarche suivante, qui détaille particulièrement les actions à entreprendre, les responsabilités et les délais d'exécution imposés.

Procédure de recrutement du Coordinateur régional

- Rédaction des termes de référence : AFRISTAT a été retenu pour exécuter cette tâche ;
- Echéance : Le premier draft du projet devra être transmis au plus tard le 22 août 2003, soit deux semaines après la tenue de la présente réunion ;
- Délai de réaction des Etats impliqués dans le projet : Les structures nationales associées au projet auront une semaine pour examiner et transmettre par mail leurs observations par rapport au projet de termes de référence. La date limite de réaction est retenue pour le 29 août 2003 :
- La procédure d'appel à candidature : Cette procédure sera lancée à partir du 15 septembre 2003. Elle paraîtra dans les périodiques suivants : J. A. L'intelligent (publication en français) et The economist (publication en anglais).
- Durée de validité de l'appel à candidature : L'appel d'offre ainsi lancée sera valable pendant un mois, ce qui établi la date limite de soumission à l'appel d'offre au 13 octobre 2003 ;
- Processus de sélection des candidats : La procédure se fera comme suit :

Etape 1 : Présélection des candidats

- AFRISTAT centralisera les demandes de candidatures et les examinera ;
- AFRISTAT établira sur la base des informations fournies par les candidats, un rapport d'avis et une short-list des trois premiers candidats les mieux classés, accompagnés de leurs CV. Cette liste sera transmise au Comité régional de pilotage pour avis. Cette activité devra durer au plus deux semaines, de sorte que ce dossier sera soumis au Comité de pilotage au plus tard dans le courant de la première semaine du mois de novembre 2003;

Etape 2 : Examen des dossiers de candidatures retenues et sélection finale du candidat

Cette étape qui se fera au niveau du Comité de pilotage pourrait éventuellement être suivie de l'organisation d'en entretien. Au terme de cette étape, le Comité de pilotage pourra procéder à la sélection du Coordinateur régional.

- Désignation des coordinateurs nationaux des pays : Cette responsabilité incombe à la partie nationale. Mais la personne retenue devra être connue immédiatement à la suite de la nomination du Coordinateur régional pour que les premiers travaux d'équipes puissent démarrés. Le Président de la séance a souhaité que les Comités nationaux du projet soient des structures légères pour ne pas entraver le bon déroulement de leurs activités.
- Processus de sélection du coordinateur national du projet : Le coordinateur national ne doit pas être une nouvelle recrue, mais un responsable d'une structure nationale (de préférence) déjà opérationnelle.
- Transmission des plans d'action des pays: Les plans d'actions des pays devront être rédigés par les pays eux-mêmes et transmis à AFRISTAT/Coordinateur régional du projet au plus tard à la fin du mois de septembre 2003.
- Harmonisation de la présentation des plans d'action : Les participants ont souhaité qu'AFRISTAT examine la possibilité d'harmoniser la présentation des plans d'action. Cette préoccupation sera prise en compte après que les pays auront transmis leurs programmes d'actions respectifs.

7. Election du Président du CRPP/RPSC

Un comité restreint (observateurs non compris) a désigné à l'unanimité le Camerounais M. MOUTE Camille comme premier Président du Comité régional de pilotage du projet. Ensuite, en plénière, cette nomination a été entérinée.

8. Examen du Secrétariat/Unité régionale du projet (URP/RPU)

AFRISTAT, avec la caution de l'ACBF, a été retenu pour assurer la gestion quotidienne du projet. Toutefois, les participants ont souhaité entendre une présentation de l'institution et s'enquérir de son expérience par rapport aux objectifs du projet. Cette présentation a été faite par M. Martin BALEPA, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT qui en a profité pour remettre à chaque délégation un exemplaire bilingue du PROSMIC.

Il a été convenu de proposer un projet de protocole d'accord pour donner corps à cette nouvelle collaboration. Ce document sera rédigé par le comité de pilotage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la séance a remercié l'ensemble des participants pour la qualité du travail fournir en si peu de temps. Il a ensuite laissé la parole au Président du Comité de pilotage qui a levé la séance après avoir souhaité plein succès aux travaux du projet.

Le Rapporteur

Siriki Zanga COULIBALY

Annexe 1 : Liste des participants

Noms et prénoms	Fonction	Institution	Contact
NOUMOU Coffi	Program officer ACBF	ACBF	E-mail: c.noumou@acbf.pack.org Tel:
Martin BALEPA	DGA	AFRISTAT (Mali)	E-mail: martin.balepa@afristat.org Tel (223) 221-55-00
Siriki Zanga COULIBALY	Expert pauvreté	AFRISTAT (Mali)	E-mail: siriki.coulibaly@afristat.org Tel: (223) 221 55 00
Camille MOUTE à BIDIAS	Directeur Général	Fonds National de l'Emploi (Cameroun)	E-mail: fne@gcnet.cm BP: 10079 Yaoundé (Cameroun) Tel: (237) 222 51 81 Fax: (237) 223 53 39
Pierre TEKAPSSO	Chargé d'études	Fonds National de l'Emploi (Cameroun)	E-mail: fne@gcnet.cm / ptkpso@hotmail.com BP: 10079 Yaoundé (Cameroun) Tel: (237) 222 51 81 Fax: (233) 223 53 39
Owen MGEMEZULU	Principal planner	Minister of labour and social security Zambia (Zambie)	E-mail: owen@zamnet.zm New GOVT.COMPLEX Box: 32186, Lusaka Tel: (260)-1-225722 Fax: (260)-1-235190
Dr Buleti Nsemukila	Director	Central Statistical Office Zambia (Zambie)	E-mail: bnsemukila@zamstats.gov.zm Tel: (260)-1-253468
Abraham J. Bwire	Principal Labour Officer	Ministry of gender labour and social development Ouganda (Ouganda)	E-mail: ps-mglsd@africaonline.co.ug Tel: (256) 41 347854/5 Fax: (256) 41 256374
Helen Namiremba Nviiri	Principal statistician, Labour Statistics	Uganda bureau of statistics (Ouganda)	E-mail: unhs@infocom.co.ug P.O Box 13 ENTEBE Tel: (256)-41-322099/100 Fax: (256)-41-320147
U.E.O ANYANWU	Man power planning and development Executive secretary	National manpower board (Nigeria)	E-mail: Plot 152 RAB DIKKOST. Tel: 09-3142969 09-3142975 080-44109148 080-35534266
Saliha DOUMBIA	Directeur	Observatoire de l'Emploi et de la Formation (Mali)	E-mail: oef@datatech.toolnetorg BP: 221- Bamako Tel: (223) 223-59-50 FAX: (223) 223-59-45
Ishaga COULIBALY	Chef Division Population	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (Mali)	E-mail: Tel: (223) 221-52-85 Cel: (223) 641-60-94 Fax: (223) 222-71-45